

NOUVEL EMPLOYE COMMUNAL

Depuis juillet de cette année, nous avons un nouvel employé communal, en la personne de Vincent Lucaire.

Ce jeune homme habite La Sciotte avec son épouse et sa fille, et a souhaité opérer une reconversion professionnelle.

Au lieu d'être derrière son ordinateur toute la journée, il préfère être au contact de la nature, et ce au plus près de chez lui.

Nous lui souhaitons une longue et heureuse vie dans son nouveau métier.

BOIS DE CHAUFFAGE

Comme les années précédentes, vous avez la possibilité de faire du bois de chauffage sur certaines parcelles communales.

Renseignements et inscriptions à la mairie

23 ET 24 NOVEMBRE 2024

Salle Jeanne d'Arc, exposition de matériels et mannequins « deuxième guerre mondiale » ainsi que des panneaux de la libération de la vallée et de Raon l'Etape. A l'extérieur, présence du groupe lorrain 44 Memory Group avec un camp fixe sur le thème des soldats U.S (poste de commandement, service chirurgical, aumônerie, scène de vie , divers panneaux et artefacts).

HEURES D'OUVERTURE DE L'EXPOSITION :
SAMEDI ET DIMANCHE DE 10H A 17H



L'agglo.
S
Saint-Dié
vosges

N° 16
DERNIERES
NOUVELLES
OCTOBRE 2024

ALLARMONT

contact@mairie-allarmont.fr
03 29 41 16 08

Petite histoire des commerces d'Allarmont

Il y a eu plusieurs commerces dans notre village.

D'abord la boulangerie épicerie café tenue d'une main de maître par Célestine et Charles Absalon, située 4 rue Gambetta où se trouve maintenant l'entreprise SAS Brignon. Après les Absalon, ce magasin a été géré par les Simon, qui l'ont transféré à l'ancienne Sanal, installé en bas de l'église, au croisement des rues de l'église, du rein des hans et de l'abbé Matthieu. C'était une épicerie dépôt de pain, tenue notamment par Sylvie Brignon puis par votre serviteur, qui l'a déplacée à l'ancienne boucherie de la rue Lecuve, qui avait été servie par les familles Sarrazin, Absalon, et enfin Renée et Jacques Brignon.

Enfin la boulangerie juste avant la mairie, ayant appartenu aux Collinet puis aux Ulrich, et, depuis 37 ans gérée par Véronique et Denis Marquaire.

Je voudrais vous dire la fierté que j'éprouve qu'Allarmont, 200 habitants, possède encore deux commerces vivants, qui permettent à ceux-ci de se passer des services des grandes surfaces de Raon l'Etape ou Schirmeck.

On pourrait chercher dans tout notre pays un village aussi vivant.

Mais, après s'être réjoui, il est bon de s'inquiéter, les propriétaires actuels ayant atteint l'âge de la retraite et de la fatigue.

Je souhaite vivement que de jeunes courageux prennent la relève !

Information concernant la finalisation du PLUiH

Le PLUiH (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Habitat) a pour objectif de répondre à une succession de lois votées ces dernières années, dont la dernière intitulée « Loi Climat et Résilience » de 2021, et donc de remplacer à terme notre PLU communal actuel. **Le PLUiH fixera le droit du sol et de la construction. C'est donc très important et vous pourrez éventuellement être impacté à court, moyen ou long terme.**

La compétence urbanisme étant une compétence de la CASDDV (Communauté d'Agglomération de Saint Dié des Vosges), c'est donc la CASDDV qui a en charge d'élaborer ce PLUiH en phase avec les 77 communes de notre agglomération. Vos élus ont participé à ce travail, plusieurs réunions sur le terrain ont eu lieu avec les représentants de la CASDDV. Toutes les remarques, questions ou demandes que vous avez formulées via le registre disponible en mairie ont été prises en compte. Ce travail a débuté en 2018 et nous approchons maintenant de la fin de la procédure.

Une réunion publique s'est tenue à Raon l'Etape courant septembre 2024 pour faire le point sur l'avancement et le planning des dernières étapes à franchir. Une présentation complète de cette réunion est disponible sur le site de la CASDDV rubrique PLUiH.

Planning des dernières étapes qui vont conduire à l'approbation de PLUiH :

Novembre 2024 : Arrêt du projet de PLUiH par le conseil communautaire

Décembre 2024 – Février 2025 : Consultation des Personnes Publiques Associées (PPA) et des communes.

Avril 2025 : Enquête publique, Remise du rapport du commissaire enquêteur **fin juin**

Juin – Septembre 2025 : Finalisation du dossier (sur la base des Avis des PPA et du rapport de l'enquête publique)

Automne 2025 : Approbation du PLUiH par le conseil communautaire

Si vous avez des demandes à formuler, il n'est pas encore trop tard, vous pouvez le faire jusqu'à mi-novembre 2024 en vous adressant directement au service urbanisme de la CASDDV. Ensuite ce sera encore possible lors de l'enquête publique.

INFORMATION IMPORTANTE

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que la facture d'eau sur la consommation utilisée en 2024 vous parviendra **au début de l'année 2025.**

Nous procéderons au relevé des compteurs d'eau entre le 18 et le 24 décembre 2024.

Les personnes qui le souhaitent peuvent nous faire parvenir une photo de leur compteur par mail.

Pour les autres, la commune procédera comme l'année dernière, c'est-à-dire qu'une personne passera chez vous.

Nous vous remercions de laisser libre l'accès au compteur.

Si vous souhaitez un rendez-vous ou si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter :

Par téléphone : 03 29 41 16 08

Par mail : contact@mairie-allarmont.fr

Merci de votre compréhension. Le Maire, P. SARRAZIN

« Nous apprenons le décès de Mme Valentine Fouilland née De Dietrich.

Elle faisait partie de ces anciennes familles qui, depuis des générations, avaient adopté Allarmont comme résidence de cœur.

Nos condoléances à ses enfants. »